



# Assemblée générale

Distr. générale  
6 mai 2016

Trentième session extraordinaire  
Point 3, b, de l'ordre du jour

## Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 21 avril 2016

[sans renvoi à une grande commission (A/S-30/5)]

### S-30/2. Pouvoirs des représentants à la trentième session extraordinaire de l'Assemblée générale

*L'Assemblée générale,*

*Ayant examiné* le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs<sup>1</sup> et la recommandation qui y figure,

*Approuve* le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.

*6<sup>e</sup> séance plénière  
21 avril 2016*

---

<sup>1</sup> A/S-30/5.

